

OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE ET DE LA RÉSILIENCE EN HAÏTI

NUMÉRO

2 NOVEMBRE 2024

En résumé



L'expansion des gangs et la pression sur les stratégies de sécurité publique.

Les attaques de gangs menées à l'intérieur et à l'extérieur de Port-au-Prince exercent une forte pression sur la Police nationale d'Haïti (PNH) et les forces de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS). Depuis son déploiement en juin 2024, la MMAS est confrontée à des défis à la hauteur des attentes qu'elle suscite auprès de la population haïtienne et de l'importance qu'elle revêt aux yeux de la communauté internationale. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions définitives, la MMAS n'a pas encore permis à la PNH de renverser le rapport de force face aux gangs. Par voie terrestre, par exemple, la capitale demeure toujours aussi isolée du reste du pays. Les gangs contrôlent les routes principales et continuent de faire augmenter grimper les prix du transport de marchandises à travers l'extorsion, notamment dans la région de Canaan –voie de passage essentielle vers le nord et le centre d'Haïti. Dans le même temps, la fermeture totale de la région de Gressier, passage indispensable vers le Sud, continue d'isoler un tiers du

pays, qui dépend du transport côtier pour son approvisionnement.



La dynamique centrifuge de la violence à Port-au-Prince.

Les dimensions territoriales de la violence en Haïti sont marquées par une dynamique centrifuge. Cette année, la violence des gangs s'est intensifiée en périphérie de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, en particulier à Ganthier, à travers l'attaque du gang 400 Mawozo, ainsi qu'à Gressier. En octobre, la propagation de la violence a été accentuée par un massacre perpétré par le gang Gran Grif dans le département de l'Artibonite. Les attaques des gangs révèlent une volonté d'étendre leur champ d'action pour des raisons stratégiques, comme le contrôle territorial, le trafic d'armes et de drogues, et la consolidation de leur influence sur des populations et ressources plus vastes. Face à ces défis, la MMAS et la PNH ne sont pas en mesure de répondre à l'ouverture de multiples fronts simultanés, ou d'occuper le terrain à moyen terme, après les opérations, pour repousser les gangs. Ces faiblesses opérationnelles bénéficient aux



groupes criminels qui continuent, dans une large mesure, à jouer au chat et à la souris avec les forces de l'ordre.



Les homicides chutent mais la pression des gangs continue d'augmenter.

L'état actuel des dynamiques de violence révèle deux vérités parallèles. Si les statistiques d'avril à juin 2024 montrent une diminution de 45% des homicides par rapport au trimestre précédent, cela ne s'est pas traduit

par une amélioration des conditions de vie ou une stabilité de long terme pour les Haïtiens, en particulier dans les zones restant sous le contrôle des gangs. En termes qualitatifs, les groupes criminels continuent d'exercer une pression immense sur les communautés vivant sous leur contrôle, une dynamique notamment illustrée par une augmentation du nombre de viols et des violences basées sur le genre, ainsi que par les déplacements de populations.

À PROPOS DE CE BULLETIN DE RISQUE

Le deuxième numéro du bulletin de risque de la violence et de la résilience en Haïti vise à souligner l'évolution géographique et sociale de la violence des gangs, et les défis qu'elle pose pour les réponses des autorités haïtiennes et de la communauté internationale. Il montre aussi que, malgré la baisse statistique des homicides et des affrontements entre mars et septembre 2024, les conditions structurelles qui sous-tendent la violence, à savoir la domination sociale des gangs et leur capacité à reprendre le combat, demeurent intactes.

Depuis que la mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), dirigée par le Kenya, a été déployée en juin 2024, celle-ci est confrontée à des défis proportionnels aux attentes de la population et à son importance croissante sur la scène internationale. Cependant, le manque de financement et de soutien logistique restent des obstacles majeurs à la pleine capacité opérationnelle de la mission. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions définitives, et alors que des renforts devraient arriver sous peu, la MMAS n'a pas encore permis à la Police nationale d'Haïti (PNH) de renverser le rapport de force avec les gangs. La raison principale reste le manque de soutien financier et technique des États membres des Nations unies – à l'exception des États-Unis, du Canada et, dans une moindre mesure, de la France. Sans soutien financier, il est impossible pour la MMAS de mener à bien la tâche pour laquelle elle a été déployée.

Les gangs contrôlent toujours plus de 80% de Port-au-Prince, ainsi que les principales routes menant à la capitale, l'isolant du reste du pays. Le transport de marchandises et la circulation de la population sont sous la coupe des groupes criminels qui sont capables d'ouvrir ou fermer les grands axes de circulation, mais aussi d'y prélever la grande majorité de leurs revenus, à travers

l'imposition d'un régime d'extorsion strict, qui fonctionne à travers un système de checkpoints et de péages. Si les gangs décident de fermer les routes ou de bloquer certains nœuds d'infrastructure, comme cela a été le cas du port international de Port-au-Prince entre septembre et octobre 2024, il est illusoire de penser que les forces de l'ordre pourront les en empêcher.

À cette logique s'ajoute l'expansion territoriale de la violence, en dehors de la capitale. Bien que des gangs, des groupes d'autodéfenses et d'autres entités armées aient été présents et actifs hors de Port-au-Prince depuis de nombreuses années, cette dynamique a pris une nouvelle dimension ces derniers mois. Depuis juillet 2024, la violence des gangs a considérablement augmenté en périphérie de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, en particulier dans la commune de Ganthier, à une vingtaine de kilomètres de la frontière avec la République dominicaine, vers l'est, et à Gressier, passage obligé vers le sud-ouest du pays. En octobre, la propagation de la violence s'est encore accentuée avec le massacre commis par le gang Gran Grif, dans la région de l'Artibonite.

Les attaques des gangs reflètent une volonté d'étendre leur domination pour des raisons stratégiques qui lient le contrôle du territoire et des populations, le trafic d'armes et de drogues, et la domination sur des ressources et marchés légaux plus vastes, dans le but de pérenniser l'extorsion. Cette évolution territoriale pose un immense défi opérationnel pour les forces de l'ordre. En effet, ni la MMAS ni la PNH ne semblent capables de répondre à l'ouverture de fronts simultanés à travers le pays. Cela est dû à des manques de moyens humains, techniques et logistiques qui empêchent les forces de police de se déployer rapidement, à l'intérieur et à l'extérieur de la capitale, et d'occuper le terrain sur le moyen ou long

terme. Ces défaillances opérationnelles profitent aux gangs, qui continuent de jouer au jeu du chat et de la souris avec les forces de l'ordre, en prenant au dépourvu les opérations de police ou en réduisant à néant leurs efforts en reprenant les territoires disputés aussitôt les forces parties.

Ces développements mettent en évidence un pays enfermé dans une double réalité. Bien que les statistiques portant sur la période d'avril à juin 2024 montrent une baisse de 45% des homicides comparé au trimestre précédent, cela ne s'est pas traduit par une amélioration des conditions de vie ou une stabilité de long terme pour les Haïtiens. Encore moins pour ceux vivant dans les zones toujours sous contrôle des gangs. Si certaines régions ont pu profiter du calme relatif pour reprendre une vie plus normale – avec la réouverture des écoles, le retour d'un certain dynamisme économique et commercial, et une liberté de

mouvement retrouvée – le reste du pays souffre de la pression directe ou indirecte des gangs, et de l'impact dévastateur de la violence sur la vie sociale, économique et professionnelle. Enfin, même dans les zones contrôlées par des groupes criminels, où les affrontements ont pu s'apaiser au cours des six derniers mois, les gangs continuent d'exercer leur pression sur les communautés vivant sous leur contrôle, comme l'illustrent la forte augmentation des viols et des violences basées sur le genre, ainsi que les déplacements de populations.

Ces grilles d'analyses sont au cœur de la mission de l'Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti. Nous nous efforçons de documenter la crise haïtienne à partir d'une compréhension de l'économie politique de la violence dans le pays, dans un contexte de forte tension et d'incertitude politiques.

L'expansion des gangs et la pression sur les stratégies de sécurité publique.

Les attaques de gangs menées loin de Port-au-Prince exercent une pression croissante sur les forces de la Police nationale d'Haïti (PNH) et de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS). Depuis son déploiement en juin 2024, la mission fait face à des défis à la hauteur des attentes qu'elle suscite auprès de la population et de l'importance qu'elle revêt aux yeux de la communauté internationale.

Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions définitives, la MMAS n'a pas encore permis à la PNH de renverser le rapport de force avec les gangs. Par voie terrestre, la capitale demeure toujours aussi isolée du reste du pays, les gangs contrôlant les routes principales. Ils ont aussi augmenté le coût des extorsions sur le transport de

marchandises, en particulier dans la zone de Canaan, une voie de passage indispensable vers le nord et le centre du pays. Dans le même temps, la fermeture totale de la route de Gressier, passage unique vers le sud d'Haïti, isole un tiers du pays, qui dépend désormais du transport maritime pour son approvisionnement.

D'un point de vue opérationnel et tactique, la police et la MMAS sont confrontées à plusieurs défis. Tout d'abord, leur capacité – ou incapacité – à déployer des hommes, a fait l'objet de critiques, notamment lors des attaques de gangs contre Ganthier (voir partie 2 du document). En effet, les forces publiques ne sont pas en mesure de déployer et de maintenir une présence permanente pour contrôler les territoires. Cela s'explique

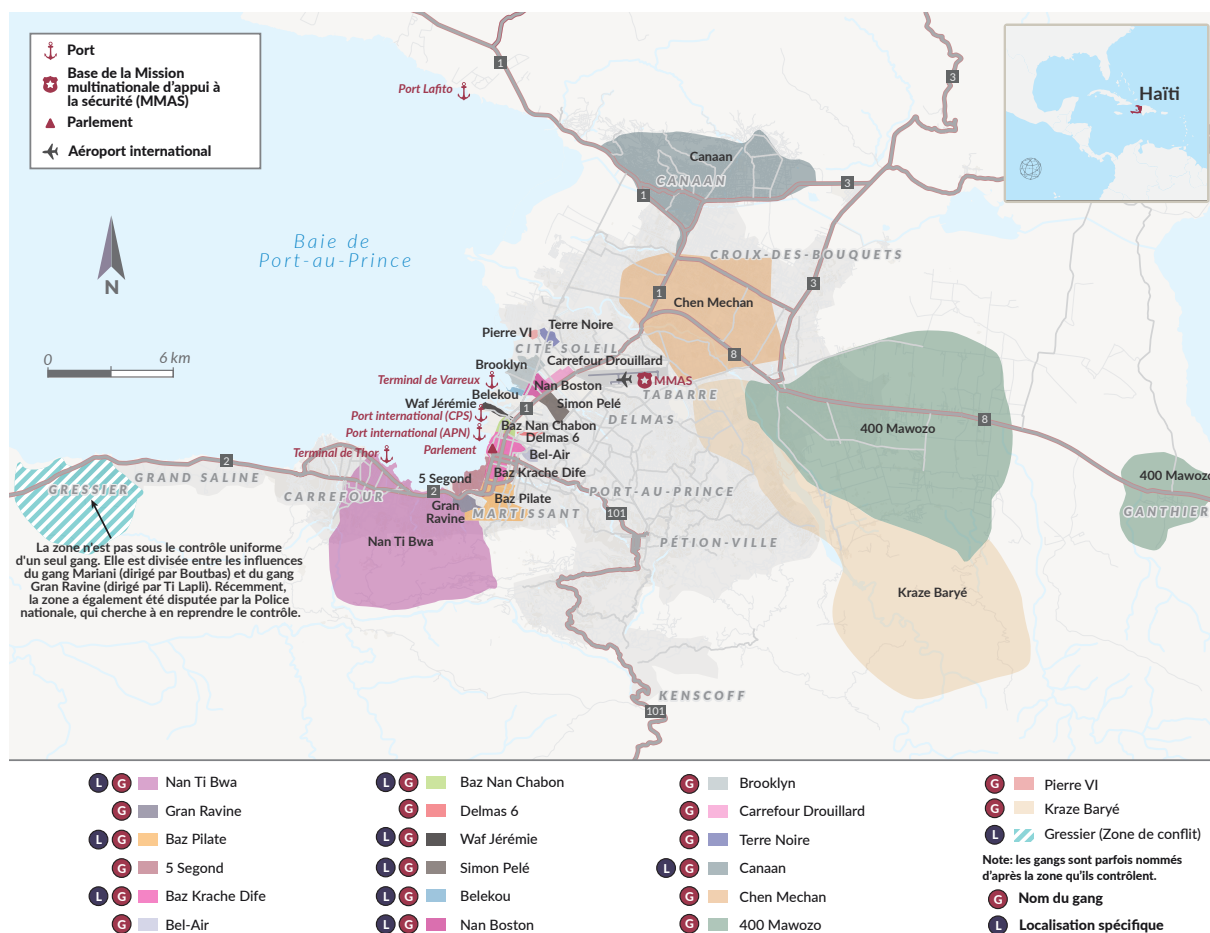


FIGURE 1 L'expansion des gangs en Haïti.

Sources: Informations collectées sur le terrain par la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) et données produites en collaboration avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD)

par la dangerosité des opérations, le manque de ressources humaines et techniques disponibles pour la PNH et la MMAS, mais aussi par la stratégie adoptée par les gangs. Depuis le mois de mars, les groupes criminels se livrent à une destruction systématique des infrastructures publiques – principalement les postes de police et les casernes – dans les territoires contrôlés ou conquis. Lorsqu'elles parviennent à entrer, les forces de l'ordre n'ont ainsi nulle part où s'établir en sécurité.

Dans ce contexte, la MMAS et la PNH sont contraintes de mener des opérations offensives et défensives contre les gangs, sans être capables d'occuper le terrain plus de

quelques jours à la fois. Ces faiblesses opérationnelles profitent aux gangs qui continuent de défier les forces de sécurité publique. À Ganthier par exemple, les gangs sont revenus plusieurs fois dans la ville, entraînant de nouvelles expulsions de la population et des destructions urbaines importantes. Ils ont ensuite commencé à construire un double mur sur la route nationale menant à Ganthier, pour empêcher les forces de l'ordre d'avancer dans la région. La PNH semble avoir réussi à intervenir et à détruire le mur, mais il reste à voir comment la situation va évoluer et quelle attitude adopteront les gangs face aux forces de l'ordre.

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'homicides ou de personnes blessées, janvier à mars 2024 : 2 500.

Entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2024, au moins 1 379 personnes ont été tuées ou blessées. Cela représente une diminution de 45% des meurtres et blessures par balle, et une baisse de 2% des enlèvements comparé au T1 2024.¹

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2024, l'OHCHR a rapporté au moins 2 652 personnes tuées (2 221 hommes, 363 femmes, 52 garçons et 16 filles) et 1 280 autres blessées (920 hommes, 295 femmes, 47

garçons and 16 filles), victimes de la violence des gangs dans le pays.

Taux de personnes déplacées à l'intérieur du pays : hausse de 60%, de mars à juin 2024.

Nombre de personnes confrontées à des niveaux urgents d'insécurité alimentaire : 1,64 million.

Pourcentage d'enfants actifs au sein des gangs : 30%–50%.

Proportion de foyers manquant des macro et micro nutriments nécessaires : 65%.

Par ailleurs, des médias ont mis en évidence des difficultés de coordination entre la PNH et la MMAS. Cela serait dû à des problèmes de langue et de communication, des sources haïtiennes se plaignant que des Kényans parleraient anglais ou swahili durant les opérations. Il semblerait aussi que certains soldats haïtiens éprouvent du ressentiment envers les agents étrangers qui bénéficient de meilleures conditions de vie et d'une rémunération plus élevée.² Dans ce contexte, plusieurs sources ont souligné à GI-TOC l'importance de faire des efforts pour une meilleure coordination entre la PNH et la MMAS, y compris au

niveau des agents de police, en plus de celui des officiers supérieurs ou de la direction.

Il est essentiel de poursuivre les efforts pour bâtir la confiance entre la PNH et la MMAS. Cela est d'autant plus crucial au moment où d'autres pays se préparent à déployer des forces en Haïti, ajoutant au mélange de nationalités, langues et cultures opérationnelles présentes dans le pays. En termes de coordination générale des opérations, enfin, il est essentiel que la PNH et le gouvernement haïtien, incarné par le Premier ministre Garry Conille, qui occupe également le poste de ministre de l'Intérieur, soient capables de

définir des stratégies de court et moyen terme, de les présenter, et de les mettre en œuvre sur le terrain avec leurs partenaires.

Cela paraît avoir été davantage le cas à l'intérieur de Port-au-Prince depuis fin août et début septembre. Le gouvernement semble avoir mis un point d'honneur à lancer des opérations contre les gangs dans le quartier particulièrement tendu de Solino. Ces opérations, menées pendant plusieurs jours consécutifs en septembre, paraissent avoir stabilisé le front contre les gangs de Bel Air, au cœur de la capitale. Lors d'une visite de terrain, GI-TOC a pu observer que les forces de l'ordre avaient créé une zone tampon entre Bel Air et Solino – en détruisant pour cela de nombreuses maisons – et ont ainsi allégé la pression exercée par les groupes criminels sur Solino. Cette zone tampon n'a toutefois pas empêché des tirs de balles perdues qui ont fait plusieurs victimes entre septembre et octobre, puis les attaques massives lancées par les gangs à partir du 17 octobre contre le quartier de Solino, déplaçant plus de 5 000 personnes.

Enfin, la PNH, le gouvernement et la MMAS continuent d'être pris dans la guerre de la communication contre les groupes criminels. Jusqu'à la mi-juillet, il était difficile de discerner une stratégie de communication coordonnée entre les différentes institutions publiques, chacune semblant tirer ses propres ficelles. Cela a contribué à aggraver le vide créé par l'absence de communication stratégique, qui existait depuis le gouvernement précédent, dans lequel les gangs se sont engouffrés, saturant les réseaux sociaux et certains médias de vidéos et interventions de leurs chefs. Pour contrer ce phénomène, la PNH, le gouvernement et la MMAS ont intensifié leurs efforts en matière de communication. Il s'agit d'une évolution positive. La communication institutionnelle ne peut masquer ou remplacer les victoires, même modestes, dont la PNH et la MMAS ont besoin pour renverser la tendance contre les gangs, mais une meilleure communication sur les objectifs et les résultats de leurs opérations de police est essentielle pour asseoir leur légitimité auprès de la population haïtienne.

Notes

- 1 Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), *Quarterly report on the human rights situation in Haiti*, avril-juin 2024.
- 2 Wethzer Piercin et Widlore Mérancourt, *Tensions entre la police haïtienne et les Kényans*, 4 septembre 2024.

La dynamique centrifuge de la violence à Port-au-Prince.

La nature territoriale de la violence en Haïti montre une importante dynamique centrifuge. Depuis cette année, la violence des gangs a dépassé les limites de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, notamment à Ganthier, cible du gang 400 Mawozo, à 30 kilomètres à l'est de la capitale, ainsi qu'à Gressier, à 20 kilomètres à l'ouest.¹ Ces attaques révèlent une volonté des gangs d'étendre leur influence pour des raisons stratégiques liées au contrôle territorial, au trafic d'armes et de drogues, et pour augmenter leur influence sur des populations et ressources plus larges, notamment à travers l'extorsion.²

Début octobre, cette dynamique a pris une tournure encore plus dramatique quand le gang Gran Grif a perpétré l'un des plus grands massacres que le pays ait connu depuis des décennies. Dans la commune de Pont-Sondé, commune centrale pour le commerce dans l'Artibonite, à 100 kilomètres au nord de la capitale, le gang a exécuté des hommes, des femmes et des enfants, mais aussi pillé et détruit des maisons, et forcé plus de 6 000 habitants à fuir la région. Le nombre de morts est estimé à 109.³ D'après les premiers rapports, la PNH, stationnée à une vingtaine de kilomètres seulement de Pont-Sondé, a échoué à intervenir durant l'attaque.⁴

Le 29 juillet 2024, le gang 400 Mawozo a lancé une attaque à Ganthier qui a entraîné d'importantes destructions, dont celle du poste de police local. Une autre attaque du groupe, le 15 août, a entraîné le déplacement forcé de 6 000 habitants, fuyant les incendies de leurs maisons, les enlèvements et les vols.⁵ Cette attaque faisait suite à une tentative infructueuse des forces haïtiennes, le 25 juillet, de juguler l'influence du gang 400 Mawozo dans la commune voisine de la Croix-des-Bouquets, illustrant la capacité de rebond du groupe.⁶

Ganthier est une communauté rurale située sur la route 8, à quelque 20 kilomètres du poste-frontière de Malpasse avec la République dominicaine, et sur un axe clé du sud du pays. Là, les routes, et la région dans son ensemble, sont utilisées pour la contrebande d'armes, de drogues et d'autres marchandises comme des armes à feu.⁷ En 2023, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime a identifié Malpasse comme un point

de passage stratégique pour la sortie de drogues du pays, en raison de son terrain montagneux et peu surveillé, frontalier de la République dominicaine.⁸ Des armes à feu ont été repérées entrant en République dominicaine, avant d'être transportées en Haïti via des postes-frontières, officiels ou non, dont le point de passage de Jimaní-Malpasse.⁹

Les événements à Ganthier mettent en évidence la lutte permanente entre les forces de sécurité haïtiennes et le gang 400 Mawozo, et soulignent la complexité et les limites des stratégies actuelles d'intervention. Malgré une opération planifiée le 25 juillet 2024, impliquant la police haïtienne et des soldats kényans de la MMAS, celle-ci a échoué à établir un contrôle durable sur la zone. La réoccupation rapide de Ganthier par le gang, ajoutée aux attaques qui ont suivi, démontre la capacité d'adaptation stratégique du groupe et souligne la difficulté pour les forces de sécurité haïtiennes et internationales de maintenir les acquis en matière de sécurité. Ce scénario montre aussi la nécessité de réévaluer les approches tactiques, d'apporter un soutien plus robuste, et de renforcer l'engagement pour lutter contre la présence bien ancrée du gang et atténuer ses conséquences sur les populations locales.

En même temps, à l'ouest de la capitale, les gangs ont continué d'étendre leur contrôle sur des zones de Gressier et Carrefour. Ces attaques ont déplacé plus de 4 400 personnes depuis mai 2024.¹⁰ De plus, 46 femmes et filles ont été agressées sexuellement, dont 23 ont été secourues par la police lors d'une opération en juillet.¹¹

Ganthier et Gressier sont des localités stratégiques pour les gangs. Située à la périphérie ouest de Port-au-Prince, Gressier constitue une porte d'entrée incontournable vers la capitale, en faisant un atout pour le contrôle des mouvements de la ville. La localisation sur la Route nationale 2, axe majeur pour le transport, permet aux gangs d'imposer l'extorsion sur le commerce et la logistique, et de faciliter la contrebande de marchandises.¹² Les départements du Sud sont également des routes essentielles de trafic d'armes et de drogues.¹³

Au-delà de l'intense violence à Artibonite et Carrefour, les attaques de gangs à Gressier et Ganthier illustrent l'expansion du champ d'action des groupes criminels. De telles attaques contribuent à transformer le paysage des affrontements et des déplacements de populations. En s'étendant à d'autres départements, les gangs cherchent à contrôler plus de territoire, ce qui leur permet de

consolider leur place d'acteurs déterminants dans les sphères politique et économique d'Haïti.¹⁴ Enfin, le calendrier choisi de ces attaques montre également la façon dont les factions des gangs utilisent des tactiques offensives pour tester les capacités de réponse de la Police nationale haïtienne et de la Mission multinationale d'appui à la sécurité.

Notes

- 1 Juhakenson Blaise, *Gangs continue to rule and expand their grip on Haiti as authorities promise action*, *The Haitian Times*, 26 août 2024.
- 2 David C Adams et Andre Paultre, *Sidestepping deployed Kenyan forces, Haiti gangs continue reign of terror*, *The New York Times*, 11 août 2024.
- 3 *Death toll rises to 109 after Haiti gang attack, official says*, RFI, 10 octobre 2024.
- 4 Jean Junior Célestin, *Massacre de Pont-Sondé : le bilan s'alourdit*, *Le Nouvelliste*, 4 octobre 2024.
- 5 The Soufan Center, *Recurrent gang violence proving a difficult cycle to break in Haiti*, 15 août 2024.
- 6 David C Adams et Andre Paultre, *Sidestepping deployed Kenyan forces, Haiti gangs continue reign of terror*, *The New York Times*, 11 août 2024.
- 7 L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, *Haiti's criminal markets: Mapping trends in firearms and drug trafficking*, 2023.
- 8 Ibid.
- 9 Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), *Quarterly report on the human rights situation in Haiti*, janvier-mars 2024.
- 10 Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, *Haiti emergency situation report No. 23 (as of 16 May 2024)*, 17 mai 2024.
- 11 Réseau National de Défense des Droits Humains, *Murders, rapes, looting, and arson in Carrefour and Gressier under the indifferent gaze of the new state authorities*, 15 août 2024.
- 12 Bureau intégré des Nations unies en Haïti, *Report of the Secretary-General*, Conseil de sécurité des Nations unies, 15 janvier 2024.
- 13 L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, *Haiti's criminal markets: Mapping trends in firearms and drug trafficking*, 2023.
- 14 David C Adams et Andre Paultre, *Sidestepping deployed Kenyan forces, Haiti gangs continue reign of terror*, *The New York Times*, 11 août 2024.

Les homicides chutent, mais la pression des gangs continue d'augmenter.

L'état actuel de la violence en Haïti, et plus largement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, révèle deux vérités. Si les statistiques nationales montrent une diminution de 45% des homicides d'avril à juin par rapport au trimestre précédent,¹ cela ne s'est pas traduit par une amélioration des conditions de vie ou une stabilité de long terme pour l'ensemble de la population haïtienne, ni même pour la capitale.

À Port-au-Prince, deux réalités territoriales et sociales coexistent presque parallèlement. La zone métropolitaine est divisée en deux, entre ceux vivant directement sous le contrôle des gangs et le reste de la population. En termes qualitatifs, les gangs continuent d'exercer une pression immense sur les populations vivant sous leur contrôle, une dynamique illustrée notamment par l'explosion du nombre de viols et des violences basées sur le genre (VBG), ainsi que des déplacements de population.

Néanmoins, le contrôle social exercé par les gangs sur les populations et territoires ne peut être uniquement mesuré par le taux d'homicides ou le nombre d'attaques. Les groupes criminels peuvent maintenir l'ordre, et dans une certaine mesure le calme, dans les territoires qu'ils contrôlent, réduisant de la sorte le nombre d'attaques meurtrières, en même temps que les effets systémiques de leur domination persistent ou même s'étendent. Ainsi, si le déclin des homicides est encourageant, il y a plusieurs dynamiques qui nécessitent d'être étudiées pour mieux appréhender la crise dans son ensemble.

Premièrement, la baisse des homicides au deuxième trimestre est liée à l'absence de violence inter-gangs depuis la reconstitution en février 2024 de Viv Ansanm (Vivre ensemble, en créole haïtien), une coalition de gangs qui vise à présenter un front criminel unifié. Contrairement à la situation antérieure, où les gangs opéraient de manière conflictuelle, Viv Ansanm réunit les gangs autour d'un programme commun. Depuis sa renaissance, la coalition a renforcé la capacité des gangs à collaborer et à s'institutionnaliser.²

Malgré les tensions et confrontations rapportées entre certains groupes, notamment en septembre, la fin des affrontements a permis aux gangs de réorienter leurs

objectifs stratégiques, d'améliorer la gestion de leurs membres et de leurs ressources – en particulier les armes et munitions – et d'exercer un contrôle plus large et coordonné sur des zones plus étendues. La renaissance de Viv Ansanm a entraîné une approche plus unifiée de la gouvernance criminelle.

Deuxièmement, le nombre de confrontations directes entre les membres des gangs et la police haïtienne a également diminué. Selon la dynamique du chat et de la souris qui caractérise ces affrontements, on peut considérer qu'il s'agit d'une décision tactique des gangs. En réduisant le nombre d'attaques directes contre les forces de l'ordre, les gangs peuvent diminuer la menace immédiate des opérations de représailles, qui peuvent déstabiliser leur contrôle sur les territoires qu'ils dominent. Cela leur permet de se concentrer sur la consolidation de leur pouvoir à l'intérieur de ces zones sans trop attirer l'attention des acteurs nationaux et internationaux.

Troisièmement, le contrôle territorial renforcé de Viv Ansanm a permis aux gangs de développer leurs capacités d'extorsion et d'imposer des régimes de racket contre protection, ancrant toujours plus ces groupes dans les structures socio-économiques et politiques du pays. De plus, l'installation de longue durée des checkpoints, mais aussi l'imposition de règles organisant les déplacements de la population, montre la capacité des gangs d'affirmer leur autorité sur la vie quotidienne. Ce système s'intègre à un effort plus large de territorialisation, où la violence est employée pour maintenir l'ordre et construire la souveraineté.

De plus, un changement dans les schémas de violence s'est opéré dans plusieurs zones contrôlées par les gangs. Si les problématiques sous-jacentes perpétuant l'instabilité et la domination des groupes criminels demeurent non résolues, des trêves ont été négociées ces derniers mois. Le 25 juillet 2024, un cessez-le-feu a été conclu entre des gangs rivaux dans les quartiers de Brooklyn, Belekou et Boston, dans la commune de Cité Soleil, à Port-au-Prince.³ La trêve de juillet a marqué un arrêt temporaire des hostilités et légèrement amélioré les conditions de vie des habitants.⁴

L'accord a principalement entraîné la destruction, par les gangs eux-mêmes, de barrages routiers, de murs (appelés VAR, en créole haïtien) et de checkpoints, ainsi qu'un effort public et privé pour la collecte des déchets et le nettoyage des quartiers, offrant aux habitants une plus grande liberté de mouvement. Le quartier isolé de Brooklyn a notamment retrouvé un accès plus aisé à l'eau et à la nourriture. Avant la levée des barrages routiers, les habitants ne pouvaient pas sortir et étaient forcés de faire appel aux habitants des quartiers voisins pour leur apporter des provisions, au prix de grands risques personnels.

Toutefois, la situation à Cité Soleil reste précaire. De précédentes trêves, dont une en juillet 2023,⁵ ont été rompues peu de temps après avoir été conclues. Malgré un calme relatif, la zone fait toujours face à de nombreux défis, dont la présence de gangs actifs et des conditions de vie difficiles au lendemain de vastes destructions – certains lieux ressemblant toujours à des zones de guerre. Dans un entretien en septembre dernier, un habitant de Cité Soleil a rapporté que la zone était restée relativement calme depuis la trêve de juillet, mais que la population souffrait toujours d'un manque d'accès à l'aide humanitaire et aux ressources, telles que l'eau potable et la nourriture qui ne peuvent être trouvées

qu'en dehors de la communauté. Un coordinateur d'organisation non-gouvernementale haïtienne a qualifié la situation actuelle de « paix néfaste », soulignant que la violence directe avait diminué mais que les causes sous-jacentes du conflit, en l'absence d'un processus de réconciliation et de justice, n'étaient pas résolues.⁶

De fait, de violents affrontements ont éclaté le 12 septembre entre les groupes Simon Pelé et Boston. Dans le cadre de la fin d'un tournoi de football, et dans des conditions qui restent floues, des hommes armés ont ouvert le feu.⁷ La fusillade et les exécutions sommaires auraient fait des dizaines de morts, sans qu'aucun bilan officiel n'ait été rendu public. Des entretiens menés avec des habitants mentionnent par ailleurs la traque de résidents dans les heures qui ont suivi les affrontements, ainsi que des personnes déplacées.

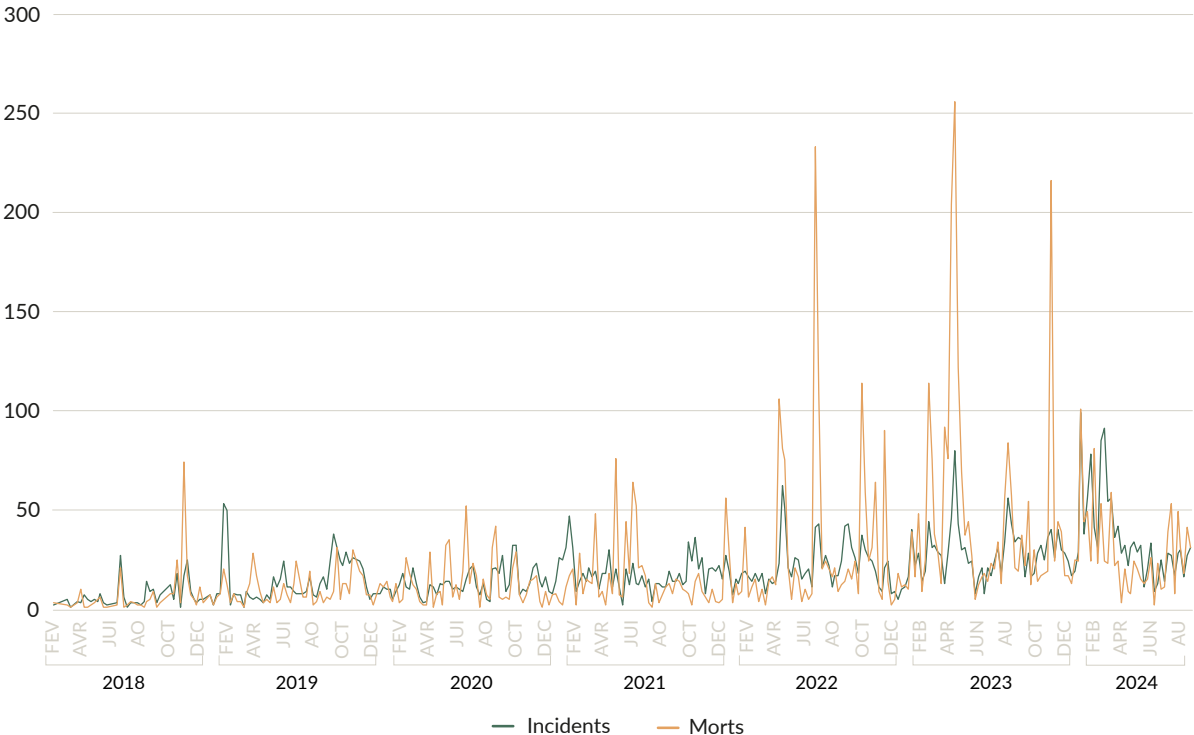


FIGURE 1 Violence des gangs en Haïti, 2018–2024.

Source: José Luengo-Cabrera, avec des données de l'ACLED.

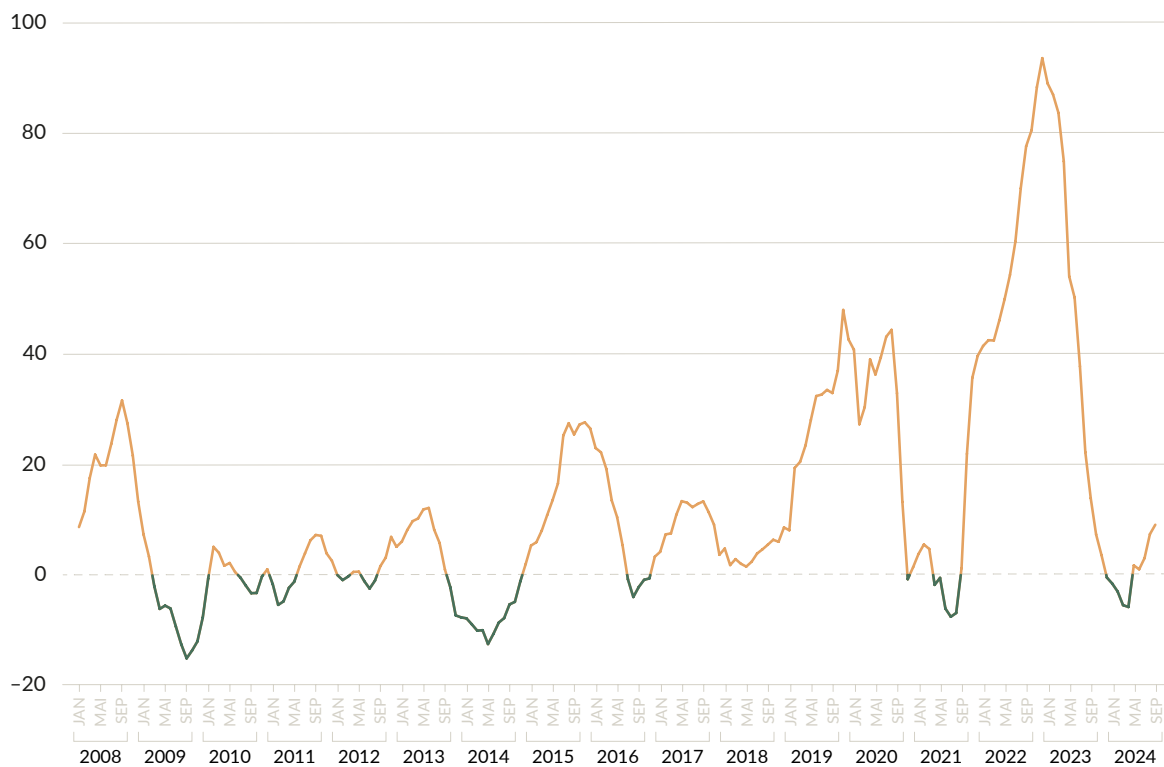


FIGURE 2 Tendances de l'inflation alimentaire en Haïti.

Source: José Luengo-Cabrera, avec des données de la Banque mondiale.

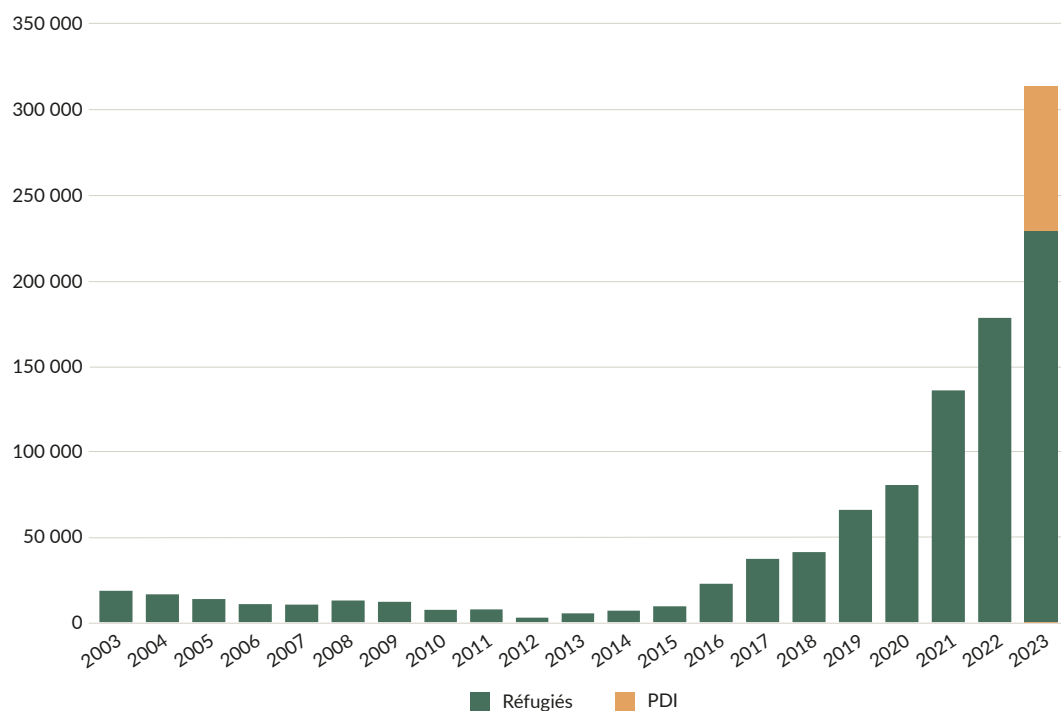


FIGURE 3 Réfugiés haïtiens et personnes déplacées à l'intérieur d'Haïti, 2003–2023.

Source: José Luengo-Cabrera, avec des données du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Ces violences montrent la fragilité de la situation et la capacité des gangs à recourir de nouveau, à tout moment, à des pratiques d'extrême violence. Le système de contrôle social imposé par les gangs n'est pas arbitraire, il fait partie d'une stratégie plus large de territorialisation, où la violence est utilisée pour imposer l'ordre et la discipline. La violence est aussi employée comme un moyen de dissuasion, créant une atmosphère de peur et d'imprévisibilité. Les démonstrations publiques de violence, comme les massacres et les mutilations des corps, sont particulièrement efficaces pour renforcer le contrôle social, entraînant des migrations et des déplacements de masse. Ces actes de violence ne font pas que terroriser la population locale mais montrent aussi le pouvoir de la coalition de gangs aux factions rivales et aux autorités publiques, renforçant sa domination.

De cette façon, la coalition Viv Ansanm a réussi à se positionner comme une institution criminelle et un mécanisme de régulation de la violence. Les membres de Viv Ansanm n'utilisent pas seulement la violence comme un outil de répression, mais aussi comme un moyen pour établir et maintenir un ordre social qui profite à leurs intérêts. En combinant coercition,

régulation économique et démonstrations publiques de pouvoir, la coalition a créé un environnement sous contrôle, où elle peut plus facilement dicter ses règles de conduite aux habitants.

Cette augmentation de la violence ciblée dans les communautés a des conséquences sociales et humanitaires très importantes. Des déplacements de masse ont lieu tandis que les populations fuient le danger, ce qui perturbe les économies locales et exacerbe la pauvreté. La violence affaiblit également la confiance de la communauté dans l'État et les agents des forces de l'ordre, car la perception de l'absence ou de l'inefficacité de la police contribue à un sentiment d'abandon et de vulnérabilité.

Actuellement, plus de 578 000 personnes sont déplacées à travers le pays, avec une augmentation de 60% entre mars et juin 2024. Parmi ces personnes déplacées, plus 112 000 vivent dans 96 sites informels disséminés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.⁸ Ces sites, souvent situés dans des écoles, des églises et des terrains de sport, souffrent de manque d'eau et d'infrastructures sanitaires, comme des toilettes,

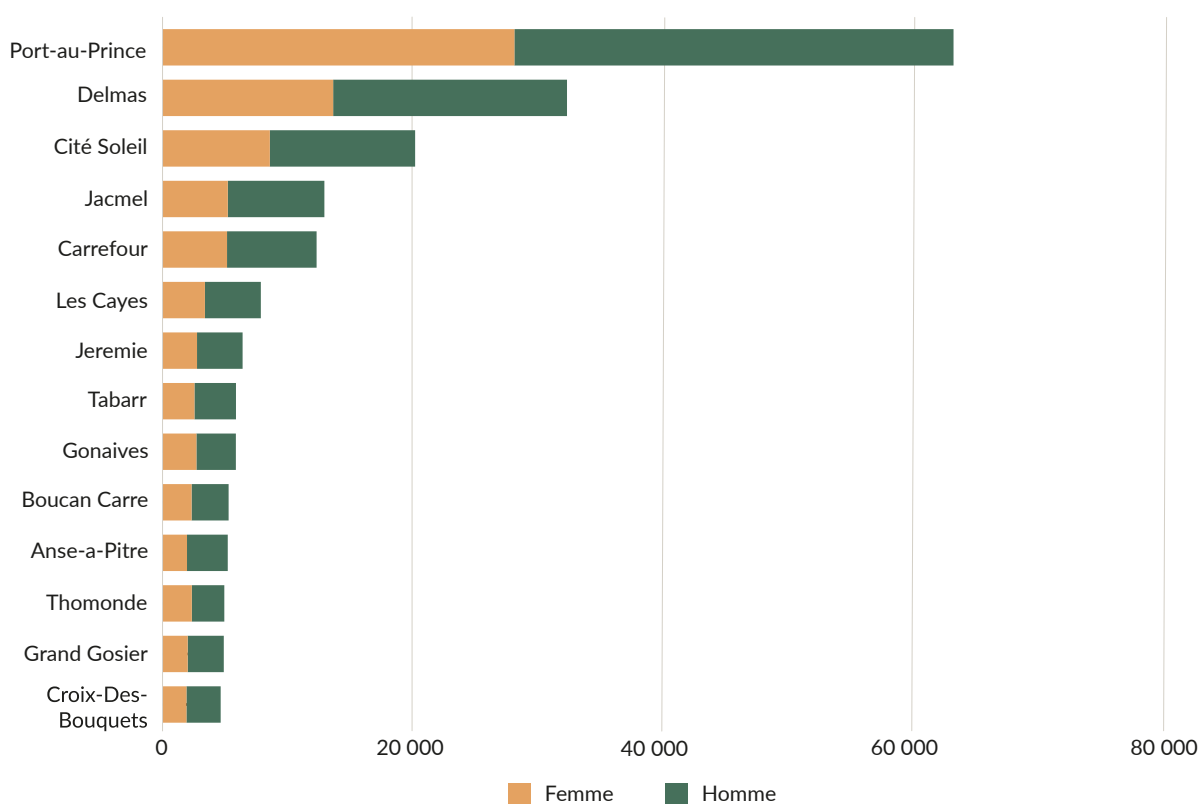


FIGURE 4 Personnes déplacées à l'intérieur d'Haïti, par lieu et par genre.

Source: José Luengo-Cabrera, avec des données de l'HCR.

créant des conditions de vie périlleuses qui augmentent le risque de maladies hydriques.

Plus de 30 centres médicaux et hôpitaux ont fermé à cause du vandalisme et des pillages.⁹ Le plus grand hôpital de la capitale, l'hôpital de l'Université d'État d'Haïti, est resté fermé jusqu'à ce que les efforts déployés par la Police nationale haïtienne en juin 2024 permettent de le sécuriser à nouveau et de le rouvrir.¹⁰ Par ailleurs, des médias ont rapporté que seuls quelque 20% des hôpitaux de Port-au-Prince fonctionnaient normalement.¹¹

Médecins Sans Frontières, de son côté, a souligné les conséquences importantes de la violence des gangs sur la santé mentale et l'accès aux services sociaux dans les territoires contrôlés par les groupes. Dans ces zones, souvent appelées « zones rouges », les habitants font face à de nombreux obstacles pour accéder aux services essentiels en raison de la menace permanente de violence, de la peur et de la stigmatisation.¹² Cet environnement exacerbe les problèmes de santé mentale, les individus étant régulièrement exposés à des événements traumatiques et à un stress chronique. De plus, la présence de gangs rivaux peut rendre quasiment impossible pour les habitants de se rendre dans les établissements de soin, les isolant toujours plus des services médicaux et sociaux nécessaires.

Les derniers mois ont aussi été marqués par une nette hausse des viols et des violences basées sur le genre. Selon un entretien de GI-TOC avec un responsable humanitaire, avant les violences de février 2024 les

établissements de santé qui dépendent de la coopération internationale traitaient environ 10 cas de viol par mois. Ce nombre a augmenté depuis à plus de 40 victimes par mois, dont de nombreuses avaient déjà été traitées précédemment pour des VBG.¹³ L'accès aux soins pour les survivantes de VBG est très limité, ce qui a pour résultat d'exacerber les traumatismes physiques et psychologiques subis.¹⁴ Ces chiffres, alarmants, cachent également les cas non rapportés. En effet, les victimes ne signalent souvent pas les cas de violences sexuelles par crainte des représailles et de stigmatisation, mais aussi par manque de confiance dans le système judiciaire.¹⁵

Enfin, le phénomène de sous-déclaration souligne aussi une forme de violence sociale qui perpétue son contrôle même après l'attaque initiale, et affecte la santé mentale et physique. Les victimes de VBG peuvent aussi faire le choix de ne pas signaler le crime aux autorités, mais plutôt aux chefs de gangs locaux qui sont perçus comme l'autorité dans leurs quartiers, et investis d'un pouvoir plus important que la procédure judiciaire officielle.¹⁶

Étant donné la complexité et l'imbrication de ces dynamiques de violence, la chute du nombre d'homicides ne peut être considérée comme un signe de progrès systémique dans la sécurisation de la capitale. Au contraire, cela cache peut-être la capacité des gangs haïtiens à dominer et gouverner, et souligne le besoin urgent de s'attaquer aux conditions structurelles de la violence, et aux soutiens directs, aux réseaux de contrebande et aux relations politico-criminelles qui appuient les gangs dans leur entreprise.

Notes

- 1 Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, *Haiti emergency situation report No. 30 (as of 2 August 2024)*, 5 août 2024.
- 2 Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, *Bulletin de risque*, Numéro 1, GI-TOC, juillet 2024.
- 3 Santana Salmon, *Haiti's rival gangs sign truce*, Caribbean National Weekly, 26 juillet 2024.
- 4 Ibid.
- 5 Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, *Haiti: Humanitarian response overview, situation report - July 2023*, 14 août 2023.
- 6 Entretien mené à Port-au-Prince, juillet 2024.
- 7 Roberson Alphonse, *Cité Soleil: Controversial penalty triggers another gang war*, *Le Nouvelliste*, 12 septembre 2024.
- 8 Médecins Sans Frontières (MSF), *People fleeing violence in Port-au-Prince urgently need water and sanitation*, 15 août 2024.
- 9 Médecins Sans Frontières (MSF), *Closed ports, empty shelves: Haiti urgently needs medical supplies*, 21 mai 2024.
- 10 Emmanuel Saintus, *L'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH) est toujours sous contrôle des agents de la Police Nationale d'Haïti*, *Haiti Progres*, 17 juillet 2024.
- 11 Lucnise Duquereste, *Port-au-Prince's last public hospital overwhelmed with patients*, *AyiboPost*, 2 septembre 2024.
- 12 Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, *Haiti emergency situation report No. 28 (as of 5 July 2024)*, 7 juillet 2024.
- 13 Entretien mené à Port-au-Prince, juillet 2024.
- 14 Médecins Sans Frontières (MSF), *People fleeing violence in Port-au-Prince urgently need water and sanitation*, 15 août 2024.
- 15 Summer Walker, *Gang control and security vacuums: Assessing gender-based violence in Cité Soleil, Haiti*, GI-TOC, mai 2023.
- 16 Ibid.

Les bulletins de risque sont des productions régulières de nos observatoires régionaux, qui mobilisent des réseaux de la société civile pour fournir de nouvelles données, et contextualiser les tendances liées aux réseaux criminels organisés, au commerce illicite ainsi qu'aux réponses qu'y apportent les États. Si vous souhaitez vous abonner aux prochains numéros du bulletin de risque, inscrivez-vous ici.

À PROPOS DE THE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de 700 experts répartis à travers le monde. Global Initiative fournit une plateforme destinée à promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme composantes d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

www.globalinitiative.net



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME